



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église, Saint-Claude (Qc)
JOB 2N0

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
OU
COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE

Le 7 juin 2021

À la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Claude du 7 juin 2021, tenue à huis clos et à laquelle étaient présents ;

Présences : M. Hervé Provencher, Maire

Mme Suzanne Vachon, conseillère district 1
M. Étienne Hudon-Gagnon, conseiller district 2
M. Yves Gagnon, conseiller district 3
M. Marco Scrosati, conseiller district 4
M. Yvon Therrien, conseiller district 5
Mme Lucie Coderre, conseillère district 6

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

La directrice générale et la secrétaire-trésorière, France Lavertu, est aussi présente.

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé (égalité de vote).

CONSTAT DE QUORUM

Le quorum du conseil ayant été constaté par le maire, la séance est déclarée par ce dernier ouverte et se déroule à huis clos.

OUVERTURE DE LA SÉANCE - MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire, Hervé Provencher, souhaite la bienvenue à tous.

Monsieur le maire, Hervé Provencher, demande à chaque élu de s'identifier en commençant par sa gauche et ajoute que l'enregistrement audio de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR
LUNDI 7 JUIN 2021

- 1- Ordre du jour
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Séance du conseil en temps de COVID-19 et enregistrement audio
- 4- Adoption du procès-verbal
- 5- Demande dérogation mineure : Mario Larochelle
- 6- Demande propriétaires Rue Dostie : mise à niveau et asphaltage
- 7- Période des questions
- 8- Incendie
- 9- Voirie
 - a) Contrat de maintenance niveleuse
 - b) Municipalité de Saint-Georges : demande d'aide de déneigement situation d'urgence
 - c) Engagements journaliers
- 10- Loisirs
 - a) Nomination apprenti-stage SAE
 - b) Demande subvention initiative des collectivités en santé
- 11- Emprunt temporaire, travaux de voirie (règlement 2021-328)

- 12- Installation caméras
- 13- Carte de crédit affaires - loisirs
- 14- Élection 7 novembre 2021
 - ✓ Dates importantes – calendrier électoral
 - ✓ Vote par correspondance
 - ✓ Rémunération du personnel
- 15- Aménagement en face de la bibliothèque
- 16- Demande d'appui – service national d'écoute – prévention du suicide
- 17- Association des Eaux et Berges : assemblée annuelle 12 juin
- 18- Dépôt du rapport d'inspection au barrage
- 19- Dépôt de l'inventaire
- 20- Dépôt rapport des faits saillants 2020
- 21- Dépôt de la situation financière, état comparatif
- 22- Période de questions
- 23- Comptes
- 24- Correspondance
- 25- Varia

2021-06-01 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par la conseillère Suzanne Vachon et résolu que l'ordre du jour présenté soit accepté tel que proposé.

ADOPTION : 6 POUR

SÉANCE DU CONSEIL EN TEMPS DE COVID-19 ET ENREGISTREMENT AUDIO, DÉLIBÉRATION À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

Il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance être présents ;

L'enregistrement audio de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

2021-06-02 PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie et déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du mois précédent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gagnon, appuyé par la conseillère Lucie Coderre et résolu que le procès-verbal du 3 mai 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-03 DEMANDE DÉROGATION MINEURE : MARIO LAROCHELLE

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment (remise) a été construit avec l'autorisation d'un permis (2003) ;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement aura pour effet de rendre le bâtiment conforme aux normes minimales d'un bâtiment principal et que celui-ci est sur un lot non construit (aucun bâtiment principal) ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est dans la zone VR-2 ;

CONSIDÉRANT QUE le 15 avril 2021, l'arpenteur-géomètre Philippe Marin a effectué un plan d'implantation du bâtiment projeté (minute 1792);

CONSIDÉRANT QUE le garage existant sur le terrain excédera le 80% de la superficie du bâtiment principal et que la marge de recul avant (lac) sera de 13m et la marge latérale sera de 1.8m ;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la demande n'a pas pour effet de créer un précédent, le CCU propose et recommande que la demande soit acceptée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par le conseiller Yves Gagnon et résolu

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure.

QUE le permis de de rénovation (construction) soit émis.

QUE le propriétaire doit mettre son installation septique aux normes.

ADOPTION : 6 POUR

DEMANDE PROPRIETAIRES RUE DOSTIE : MISE A NIVEAU ET ASPHALTAGE

Les riverains de la rue Dostie ont fait une demande reçue en date du 3 juin dernier concernant la possibilité de mettre à niveau la rue et d'ajouter du pavage.

Vu le court délai entre le dépôt de la demande (3 juin 2021) et la séance du conseil, Monsieur Hervé Provencher, mentionne que cette demande est prise en considération et sera analysée avant de prendre position.

PÉRIODE DE QUESTIONS

**Une question reçue par courriel de la part de Diane Lemelin.
Problématique VTT, poussière, vitesse et bruit.**

Monsieur Hervé Provencher, maire, mentionne qu'une demande a déjà été adressée à la Sûreté du Québec concernant la problématique de VTT, bruit et vitesse.

Pour la réduction de poussière, le chemin St-Pierre sera pavé sous peu en 2021.

Pour les dos d'âne, le conseil attendra les recommandation ou rapport de la Sûreté du Québec.

INCENDIE :

Aucun point

VOIRIE :

2021-06-04 CONTRAT DE MAINTENANCE NIVELEUSE

CONSIDÉRANT l'acquisition d'une niveleuse John Deere 2021 620G de la compagnie Brandt Tractor Ltd ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Brandt offre des contrats de maintenance pour cet équipement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Therrien, appuyé par le conseiller Marco Scrosati et résolu

D'adhérer à un contrat de maintenance d'une durée de 5 ans ou un maximum de 4 000 hrs au coût de 6,11\$ de l'heure travaillée.

QUE le maire, Hervé Provencher et la secrétaire-trésorière, France Lavertu sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Claude, les documents requis.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-05 MUNICIPALITE DE SAINT-GEORGES: DEMANDE D'AIDE DE DENEIGEMENT SITUATION D'URGENCE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Georges a fait une demande écrite pour conclure une entente d'entraide en cas d'urgence et de dépannage hivernal ;

CONSIDÉRANT QUE les corporations municipales, parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivant du Code municipal dans le but de conclure une entente relative à la fourniture de services ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Suzanne Vachon, appuyé par le conseiller Yvon Therrien et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Claude autorise la conclusion d'une entente relative aux services de déneigement en dépannage avec la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor.

QUE le maire, Hervé Provencher et la secrétaire-trésorière, France Lavertu sont autorisés à négocier le taux et à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Claude.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-06 ENGAGEMENTS JOURNALIERS

CONSIDÉRANT QU'il a lieu d'avoir à l'emploi des journaliers pour différentes tâches (peinture, fouet, autres tâches de voirie)

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de reconnaître l'expérience dans les conditions de travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lucie Coderre, appuyé par le conseiller Yves Gagnon et résolu

D'engager Monsieur Jérémie Durand comme journalier et autres travaux connexes au salaire de 15\$ de l'heure

D'engager Monsieur Yves Michaud comme journalier et entretien des pelouses (fouet) et autres travaux connexes au salaire de 17,75\$ de l'heure. Il peut aussi avoir de l'aide.

QU'ils peuvent accomplir tous travaux demandés par le responsable de la voirie.

ADOPTION : 6 POUR

LOISIRS ET CULTURE

2021-06-07 NOMINATION-PERSONNE POUR UN APPRENTI-STAGE POUR LE CAMP DE JOUR OFFERT PAR LE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

La municipalité de Saint-Claude offre le service de camp de jour pour les enfants durant la période estivale et elle profite du programme apprenti-stage offert par le carrefour jeunesse emploi de Richmond.

Le Carrefour Jeunesse Emploi subventionne des candidatures pour le poste d'apprenti-stage pour le SAE ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par la conseillère Suzanne Vachon et résolu d'engager les animateurs-apprentis selon la subvention obtenue.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-08 DEMANDE DE SUBVENTION – INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVES EN SANTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Claude désire améliorer les services offerts aux citoyens et la population en générale en présentant un projet « jeux d'eau et ombrages au parc de l'église » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Therrien, appuyé par le conseiller Étienne Hudon-Gagnon et résolu

Que le conseil déclare l'intérêt à soumettre une demande aux fins d'évaluation de l'Initiative canadienne des collectivités en santé.

Que le conseil confirme que les informations fournis dans la demande sont exactes et qu'elles peuvent être partagées et utilisées dans le travail des Fondations communautaires du Canada, du réseau des fondations communautaires, de l'Institut urbain du Canada, des partenaires et du gouvernement du Canada.

Que la coordonnatrice en loisirs et en communication, Marie-Claude Juneau- Poudrier soit mandatée pour remplir tous les formulaires de demande de subvention pour et au nom de la municipalité de Saint-Claude pour la subvention – initiative canadienne pour des collectives en santé. Elle a le pouvoir de soumettre la proposition au nom de la municipalité de Saint-Claude.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-09 EMPRUNT TEMPORAIRE : RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 2021-328

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Claude a adopté un règlement d'emprunt **RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-328** intitulé **RÈGLEMENT NO 2021-328** décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de voirie et de pavage du chemin Larochelle, du chemin Saint-Pierre, d'une partie du chemin St-Cyr, d'une partie de la rue Gérard, de la rue Lepage-Vigneux, pavage du stationnement du centre Aux Quatre Vents pour une dépense de 1 400 000\$ et un emprunt de 1 400 000\$, en avril 2021.

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt a été approuvé par le MAMH en date 21 mai dernier ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 1093 du Code municipal, une municipalité peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gagnon, appuyé par le conseiller Marco Scrosati et résolu de procéder à un financement temporaire auprès de la caisse des Sources pour un montant 1 400 000\$ et ce selon les besoins.

QU'il y aura des frais d'ouverture de dossier.

QUE Monsieur le Maire, Hervé Provencher, ainsi que la directrice générale, France Lavertu, soient autorisés pour et au nom de la municipalité de Saint-Claude à signer le contrat ou tous autres documents requis pour ce service de l'emprunt temporaire.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-10 INSTALLATION CAMERAS

CONSIDÉRANT QU'il a eu un vol au bureau de la poste en mars dernier, le local est à même l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de sécuriser les lieux en installant des caméras de surveillance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par la conseillère Suzanne Vachon et résolu de procéder à l'installation de caméras par la compagnie SB Sécurité à l'hôtel de ville ainsi qu'au garage municipal pour un montant approximatif de 2 500\$.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-11 CARTE DE CRÉDIT AFFAIRES POUR LA MUNICIPALITÉ – LOISIRS

CONSIÉRANT QU'il est opportun de détenir une carte de crédit Visa Affaire Desjardins pour le département de loisirs de la municipalité de Saint-Claude ;

CONSIÉRANT QUE la carte est actuellement au nom de Jennifer Bergeron et que cette dernière n'occupe plus ce poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lucie Coderre, appuyé par le conseiller Etienne Hudon-Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Claude autorise l'émission, le remplacement d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins d'une limite de 2000\$ pour les loisirs.

QUE le conseil autorise l'émission de cette carte au nom de ;
Marie-Claude Juneau Poudrier 2 000\$

QUE le conseil désire annuler la carte à Madame Jennifer Bergeron.

QUE la directrice générale, France Lavertu, est autorisée pour et au nom de la municipalité de Saint-Claude à signer tous les documents requis.

ADOPTION : 6 POUR

ÉLECTION 7 NOVEMBRE 2021

DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ELECTORAL

La directrice générale dépose le calendrier électoral 2021 contenant toutes les étapes importantes du processus électoral.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

La directrice générale informe le conseil municipal des nouvelles obligations concernant les votes par correspondance.

- ✓ La clientèle du vote itinérant des clientèles domiciliées dans un centre hospitalier
- ✓ Les électeurs domiciliés incapables de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'un proche aidant à la même adresse
- ✓ Les électeurs domiciliés ou non domiciliés dont l'isolement est ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique (COVID_19)

La directrice générale informe également le conseil municipal concernant les votes par correspondance avec la possibilité de faire une résolution pour

- ✓ Les électeurs non domiciliés sur le territoire
- ✓ Les électeurs de 70 ans et plus

Le conseil ne passe pas de résolution et maintienne seulement les normes obligatoires selon la loi.

2021-06-12 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL POUR L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 7 NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'en novembre prochain aura lieu l'élection générale pour tous les postes du conseil municipal (maire et conseiller district no 1 à no 6) ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les élections et référendums prévoit que le conseil municipal peut fixer une rémunération et/ou une allocation du personnel électoral en adoptant une résolution en ce sens afin de s'assurer que les tarifs en vigueur permettent de recruter facilement le personnel requis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gagnon, appuyé par le conseiller Yvon Therrien et résolu d'autoriser les tarifs et/ou les allocations suivantes pour l'élection générale du 7 novembre prochain à savoir :

TABLEAU DES REMUNERATIONS DU PERSONNEL ÉLECTORAL Tarif fixe ou horaire	
	2021 Municipale
PRÉSIDENTE D'ÉLECTION rémunération avec scrutin	2 500\$ + 578\$ jour BVA supp.
rémunération sans scrutin	1 700\$
SECRÉTAIRE D'ÉLECTION 3/4 PRÉSIDENT rémunération avec scrutin	1 875\$ + 433,50\$ jour BVA supp.
rémunération sans scrutin	1 275\$
Formation par séance	25\$
Président-réviseur commission de révision	19\$/heure
Réviseur commission de révision	19\$/heure
Secrétaire commission de révision	19\$/heure
Agent réviseur	18\$/heure
Primo (19\$ x 13h par jour) Jour du vote par anticipation	
Jour du scrutin	247\$/jour
Scrutateur (20\$ x 13h par jour) Jour du vote par anticipation	
Jour du scrutin	260\$/jour
Secrétaire de bureau de vote (19\$ x 13h par jour) Jour du vote par anticipation	
Jour du scrutin	247\$/jour
Président de la table de vérification (17\$ x 13h jour) Jour du vote par anticipation	
Jour du scrutin	221\$/jour
Membre de la table de vérification (17\$ x 13h jour) Aide à la surveillance (désinfection) Aide et autres	
Jour du vote par anticipation	221\$/jour
Jour du scrutin	

De fournir et faire préparer les deux repas pour le personnel électoral

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-13 AMENAGEMENT EN FACE DE LA BIBLIOTHEQUE

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de refaire un aménagement en face de la bibliothèque Irène-Duclos à la suite des travaux de rénovations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lucie Coderre, appuyé par la conseillère Suzanne Vachon et résolu d'engager Gilles Maurice pour défaire et refaire l'aménagement en face de la bibliothèque au coût de 1140\$.

ADOPTION : 6 POUR

2021-06-14 DEMANDE D'APPUI – SERVICE NATIONAL D'ECOUTE – PREVENTION DU SUICIDE

CONSIDÉRANT QUE le député Alain Rayes demande l'appui pour la création d'un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide, accessible à tous les Canadiens au moyen d'un numéro à trois chiffres (988) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par la conseillère Lucie Coderre et résolu d'appuyer la requête et de demander au gouvernement de créer au Canada un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide accessible au moyen d'un numéro à trois chiffres.

ADOPTION : 6 POUR

ASSOCIATION DES EAUX ET BERGES du LAC BOISSONNEAULT : ASSEMBLEE ANNUELLE 12 JUIN

L'association tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 12 juin à 10h soit en présence ou par Facebook Messenger vidéo.

Ils souhaiteraient que des membres du conseil municipal assistent à cette assemblée où il sera question de la station de lavage de bateaux.

DÉPÔT : INSPECTION RÉGULIÈRE BARRAGE BAZIN

La directrice générale dépose le rapport de l'inspection régulière du barrage Bazin – 2020 réalisée par Jennifer Bergeron, officier en bâtiment et en environnement en date du 25 mai dernier.

Des fissures dans le béton devront être colmatées.

DÉPÔT D'INVENTAIRE MUNICIPAL

Un rapport concernant l'inventaire complet est déposé pour tous les bâtiments et les différents départements (administration, incendie, loisirs et voirie).

DÉPÔT RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2020

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe selon l'article 176.2.2 CM.

PROJETS	2020 \$
Acquisition camion 10 roues et équipements de déneigement	303 236\$
Réfection de chemins (rang 6 et 8)	53 677\$
Rénovation extérieur bibliothèque Irène-Duclos Subvention TECQ 2019-2023 = 39 225\$	46 743\$
Réfection Rang 9 et Grande-Ligne	31 051\$
Couteau et lames pour camion	21 216\$
Jeux et poubelles Pointe Marchand	7 266\$
Glissières de sécurité Rang 6	6 326\$
Équipement de bureau	3 396\$
Éclairage – ajout de 2 luminaires	2 314\$
TOTAL DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	486 469

Aussi, le conseil a travaillé en 2020 sur différents travaux dans le cadre de la TEQC 2019-2023 et le fonds d'accessibilités.

Les projets qui ont été déposés pour être réalisés ultérieurement sont les travaux :

- ✓ Mise à niveau à la station d'épuration subvention pour un montant de 34 500\$
- ✓ Rénovation centre Aux Quatre Vents subvention pour un montant de 189 325\$
- ✓ Travaux de voirie chemin Larochelle, St-Pierre, rue Lepage-Vigneux, portion rue Gérard, portion ch. St-Cyr et stationnement municipaux subvention pour un montant de 739 043\$

La diffusion sur le territoire auprès des citoyens sera réalisée par l'info municipal de juillet 2021.

DÉPÔT RAPPORT BUDGÉTAIRE [01-01-2021 AU 31-05-2021]

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un rapport budgétaire état comparatif et activités de fonctionnement [01-01-21 au 31-05-21] à tous les membres du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2021-06-15 LES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste complète des comptes et des paies et qu'ils approuvent ces dépenses ainsi que ceux déjà autorisés et payés par le règlement numéro 2018-314 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gagnon, appuyé par le conseiller Marco Scrosati et résolu que les comptes soient payés et acceptés ainsi que ceux déjà payés du numéro d'écriture d'achat 202100401 à 202100510 pour un montant total de 129 833,82\$.

Les paies du mois de mai 2021 pour un total 22 348,99\$.

ADOPTION : 6 POUR

CORRESPONDANCE

Le dépôt du registre de la correspondance reçue au bureau municipal pour le mois de mai 2021.

VARIA

« Je soussigné, Hervé Provencher, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et atteste que la signature du présent présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

LEVÉE DE LA SÉANCE: est proposé par le conseiller Marco Scrosati.

HEURE: 20 heures et 22 minutes.

Hervé Provencher
Maire

France Lavertu,
Directrice générale et secrétaire-trésorière